

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 13 novembre à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 8 novembre 2024

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :

Présents : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR – Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO – Laurence DELBECQ – Dominique ESCURE - Louis JULIEN - Odile LABROY - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX – Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Cécile RIVIER

Procurations : M. Damien BRUNET à M. Juan VASCHALDE – Mme Agnès BELLAGAMBA à Mme Nadine CHOCRAUX - Amandine JAMY à Mme Odile LABROY

Absents : M. Juan VASCHALDE – M. Richard BLETON

Secrétaire de séance : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du conseil municipal :

- **DIA :**

- Non usage du droit de préemption pour 6 DIA : 45 Rue du Vieux Village
65 Allée de la Meige
Vers le Moulin
140 Route du Château
570 Montée des Mournons
10 Chemin Jules Verne

Accueil de M. Louis JULIEN dans le conseil municipal suite à la démission de M. Georges VELUIRE.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE
2024**

Votants : 16

Abstention : 1

Pour : 15

**OBJET : PARTICIPATION OBLIGATOIRE ECOLE DU SACRE CŒUR ANNEE
SCOLAIRE 2024/2025 – INTERVENTION DE DOMINIQUE ESCURE**

L'école du Sacré Cœur nous a fait parvenir la liste des enfants de St-Sorlin scolarisés dans son établissement :

- Maternelle : 10 enfants
- Primaire : 7 enfants

PARTICIPATION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

➤ **Maternelle**

Le coût par élève maternelle publique s'élève à 1 085.15 € x 10 élèves de St-Sorlin soit un total de 10 851.50 €.

➤ **Primaire**

Le coût par élève primaire publique s'élève à 565.57 € x 7 élèves de St-Sorlin soit un total de 3 958.99 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de verser la somme de 14 810.49 € à l'école du Sacré Cœur pour l'année scolaire 2024/2025.

Votants : 16

Pour : 16

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SIEPVG – INTERVENTION DE LUDOVIC LACROIX

Suite au déménagement dans les locaux de la Mairie d'Anneyron, de l'adhésion de la commune de Lens-Lestang et de la fusion des communes de la Motte de Galaure et Mureils, le Syndicat Intercommunal de l'Eau Potable Valloire Galaure doit modifier ses statuts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver les modifications de statuts du SIEPVG.

Votants : 16

Pour : 16

OBJET : PARTICIPATION COMMUNALE A LA DISSIMULATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES PAR LE SDED – INTERVENTION DE LUDOVIC LACROIX

Suite au projet de développement du réseau de distribution publique d'Electricité sur la commune par le SDED, il convient d'approuver le plan de financement concernant la dissimulation des réseaux téléphoniques tel qu'il est détaillé ci-dessous :

Opération : Electrification Effacement et fiabilisation des réseaux électriques traverse du village à partir du poste CIMETIERE ST SORLIN. Dissimulation des réseaux téléphoniques.	
Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil dont frais de gestion : 1 193.91 € HT	25 072.05 €
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	7 521.62 €
Participation communale basée sur le HT	17 550.43 €
Dépense prévisionnelle HT de Câblage : Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales (49% x 22 379.78= 10 966.09 €)	10 966.09 €
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	3 289.83 €
Participation communale	7 676.26 €
<u>Plan de financement prévisionnel de l'opération totale (Génie Civil + Câblage) :</u>	
Dépenses prévisionnelles HT	36 038.14 €
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	10 811.45 €
Montant total de la participation communale :	25 226.69 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver le projet établi par le SDED,

DECIDE d'approuver le plan de financement ci-dessus détaillé,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Votants : 16

Abstention : 1

Pour : 15

OBJET : PARTICIPATION COMMUNALE A L'EFFACEMENT ET LA FIABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES PAR LE SDED – INTERVENTION DE LUDOVIC LACROIX

Suite au projet de développement du réseau de distribution publique d'Electricité sur la commune par le SDED, il convient d'approuver le plan de financement concernant l'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques de la traverse du village, Tranche 1 tel qu'il est détaillé ci-dessous :

Opération : Electrification Effacement et fiabilisation des réseaux électriques de la traverse du village, Tranche I, à partir du poste CIMETIERE ST SORLIN.	
Dépense prévisionnelle HT dont frais de gestion : 5 593.41 €	117 461.54 €
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	93 969.23 €
Participation communale	23 492.31 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver le projet établi par le SDED,

DECIDE d'approuver le plan de financement ci-dessus détaillé,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Votants : 16 Pour : 16

Arrivée de M. Juan VASCHALDE

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 4 – OPERATION 253 REHABILITATION GYMNASE – INTERVENTION DE LAURENCE DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Afin de régler le remplacement de l'autolaveuse du gymnase et les portes du hall, il convient d'inscrire des crédits au budget. Il est proposé la décision modificative suivante :

OPERATION 253 REHABILITATION GYMNASE		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Comptes de dépenses		
21318 – Opération 253 Réhabilitation gymnase		20 000 €
21534 – Opération 259 Enfouissement réseaux	20 000 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de procéder à la décision modificative ci-dessus énumérée.

Votants : 18 Pour : 18

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire aura lieu à St-Sorlin en Valloire le 14 novembre 2024 à 18h30.

REPAS DES AINES

Il aura lieu le samedi 07 décembre 2024, le repas sera préparé par l'Auberge du Moulin et l'animation assurée par « Pacific Spectacle », les Conscrits assureront le service.

GENERATIONS EN FETE

Très bien passé, beaucoup de bénévoles présents, Valloire Loisirs...
Une très belle manifestation.

OPERATION « UN SAPIN OFFERT POUR NOEL »

Un sapin sera offert aux commerçants et artisans disposant d'une vitrine, devanture ou d'un extérieur. Un mail a été envoyé ce jour pour les informer.

MARCHÉ DE NOËL

Le 13 décembre 2024 : le Marché se déroulera au gymnase, la buvette et la restauration seront assurées par l'USVG.

Le CME vendra des tickets de tombola, des crêpes, gâteaux, boissons chaudes.
Présence du Père Noël et d'une calèche.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Une lettre a été envoyée au Président de la République afin de visiter le Palais de l'Elysée : réponse négative.

La visite républicaine à Paris est prévue lors des vacances de Pâques.

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

- Finitions des réseaux pour la fin de l'année.
- En janvier 2025 : début de la pose des bordures et des trottoirs.
- Ouverture à la circulation prévue été 2025.

TRAVAUX DES DIGUES

- Phase d'abattage et broyage des arbres en cours.
 - Travaux en 2 parties : la 1^{ère} doit débuter la semaine prochaine (semaine 47) concernant « Les Epines Bénites » et dans un 2^{ème} temps « Partie Nord ».
- Fin des travaux prévu mars / avril 2025.

JARDINS COMMUNAUX

Nous recherchons un terrain de remplacement.

Un mail a été envoyé aux utilisateurs pour les informer que les jardins seront impactés par les travaux au niveau des digues.

FOYER

L'installation d'une climatisation et de stores pour le RDC sont prévues pour 2025.

COURSE CYCLISTE DE L'ARDECHOISE

Passage sur la commune envisagé le 12 juin 2025.